JOURNAL FOOT

FOOT N°722 DU 19 NOVEMBRE 2026



La FFF, la Ligue et ses Districts a donné le coup d'envoi de sa mobilisation aux côtés de l'AFM-Téléthon jusqu'aux 4 et 5 décembre 2026 !

La FFF a lancé sa mobilisation en faveur du Téléthon le jeudi 12 novembre par un webinaire « Téléthon Foot clubs et instances », avec la participation de l'administrateur de l'AFM Téléthon Jonas Touati. Comme chaque année depuis 2015, au terme de son partenariat avec l'AFM renouvelé en juin 2025, ce soutien à la recherche sur les pathologies génétiques neuromusculaires et les maladies rares va aller crescendo jusqu'aux vendredi 4 et samedi 5 décembre prochains.

Les ligues, districts et clubs seront de nouveau à l'honneur lors de cette 40e édition avec le même objectif : augmenter le montant de la collecte grâce à des actions réalisées et/ou la diffusion, le plus largement possible, de la plage de collecte FFF. Le challenge TéléthonFoot 2026 reprend ses droits pour valoriser les instances et clubs les plus engagés.

>>>>> PLUS D'INFOS : https://laurafoot.fff.fr/simple/tous-mobilises-pour-ledition-2026-du-telethon/

SOMMAIRE

Discipline P.03
Statut des Educateurs P.08
Règlements P.09
Futsal P.11
Féminines P.13
Technique P.18

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE LE WEEK-END
07.70.03.84.75

LES BONNES PRATIQUES

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU DISTRICT

Toutes les informations importantes paraissent dans le Journal Foot, chaque jeudi sur le site du District, c'est aussi le jeudi que paraissent les décisions disciplinaires et administratives.

COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions règlementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs. Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie - Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

FMI (FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE)

La préparation des matchs doit être faite en semaine via l'interface web donc depuis un pc et non la tablette (directives de la FFF).

Forfait, match remis ou reporté = FMI obligatoire

Il incombe au club recevant, même si c'est votre adversaire qui fait forfait, de prévenir l'arbitre et de faire la FMI.

Sauf si forfait le vendredi avant 12h = Pas besoin de faire la FMI, ni de prévenir l'arbitre

Un mail de la boîte officielle suffit.

Transmission des feuilles de matchs (si FMI NON FAITE)

- Seniors - Seniors F - U20 - U17 - U15 - U18F - U15F - U13 : Feuille de match papier + constat d'échec FMI + Capture d'écran de l'incident à envoyer sur la boite mail district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour justifier la non-utilisation.
- Foot des enfants (U9 - U7) : Feuilles de plateaux à envoyer sur la boite mail dédiée > footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr (ne pas mettre en copie le District, ni Sandrine Janssoone).
- Foot des enfants (U11) : Uniquement via le FAL.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

Toutes vos demandes doivent être faites depuis FootClubs uniquement jusqu'à J-7 avant la rencontre, le club adverse doit répondre au plus tard le week-end précédent la rencontre. La Commission homologue ensuite les demandes au plus tard les lundis précédents les rencontres.

Les levers de rideau sont gérés le lundi précédent la rencontre.

En cas de changement(s) hors délai injustifié(s), le club demandeur sera amendé par la Commission Compétitions.

DEMANDES DE DELEGUES

Merci de faire vos demandes de délégués au moins 10 jours avant la rencontre afin que nous puissions couvrir votre rencontre. Les demandes reçues la semaine précédent la rencontre ne pourront être traitées.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président de séance : Bernard CHENEVAL
Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.
Membres présents : Isabelle BLANCHET-VOYET, Corinne ROSSET, Brigitte BOISSON, Denis MOUCHET.

Réunion du lundi 16 novembre 2026.
Publié le jeudi 19 novembre 2026.

IMPORTANT

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenue de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :
·Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.
·Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand selon nos horaires d'ouverture.

Tout élément (vidéo, rapport, audio etc.) doit être transmis 72h avant l'audition, passé ce délai aucun nouvel élément n'est pris en compte.

DOSSIER EN INSTRUCTION

Dossier N°10-721/82262-1
Match n° 80423837 – Coupe Vétérans 1er Tour du 30/10/2026
FC CLUSES – FC FORON

NOTES AUX CLUBS

Match n° 56501981 du 31-10-2026
VETRAZ MONTHOUX US 1 – PAYS DE GEX FC 2
Rappel à devoir le club de Pays de Gex FC (n°560843) suite au comportement des supporters à l'encontre de l'arbitre et de la non-production de rapport suite à notre demande.
Amende : 100€

Match n° 56265381 du 25-10-2026
MEYTHET ES 1 – PRINGY US 2
Rappel à devoir le club de l'US Pringy (n°521000) suite aux propos racistes à l'encontre des supporters adverses par leurs supporters (selon rapport arbitre – article 128 des RG).
Amende : 100€

DEMANDES DE RAPPORT

Dossier 722/50864-1
Match n° 562738821 – Seniors D4 Poule D du 08-11-2026
US VOUGY – FC LES HOUCHES

Au joueur N°11 LIAUT Fréderic (US VOUGY), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 21 novembre 2026.

***

Dossier 722/50933-1
Match n° 56275357 – Seniors D4 Poule A du 08-11-2026
CS LA BALME DE SILLINGY II – CSA POISY III

Au joueur N°3 CHENU Ethan (CSA POISY), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 21 novembre 2026.

***

Dossier 722/50818-1
Match n° 56273518 – Seniors D4 Poule B du 08-11-2026
FC ARAVIS – CO CHAVANOD II

Au joueur N°5 GAUDRON Theo (CHAVANOD), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 21 novembre 2026.

***

Dossier 722/52104-1
Match n° 79133370 – Seniors D4 Poule E du 07-11-2026
FC LEMAN PRESQU'ILE II – CSP AMPHION II

Demande de rapport au joueur BARRANCA Matteo (LEMAN PRESQU'ILE) sur les propos tenus à l'encontre du joueur n° 5 du CSP AMPHION et ce, pour le samedi 21 novembre 2026.

Au joueur N°5 TAIRA IDRISSI Souffiane (AMPHION), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 21 novembre 2026.

Dossier 722/50820-1
Match n° 56273520 – Seniors D4 Poule B du 08-11-2026
US ANNECY LE VIEUX III - UNION SALEVE FOOT

Demande de rapport au club de l'US ANNECY LE VIEUX sur le comportement de votre équipe à l'encontre de l'arbitre après la rencontre et ce, pour le samedi 21 novembre 2026.

Demande de rapport au club de l'UNION SALEVE FOOT sur le comportement de votre équipe à l'encontre de l'arbitre après la rencontre et ce, pour le samedi 21 novembre 2026.

***

Dossier 722/50508-1
Match n° 56278538 – Seniors D4 Poule B du 08-11-2026
US PRINGY III – CRAN OLYMPIQUE II

Au joueur N°1 LEMERCIER Ewann (CRAN OLYMPIQUE), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 21 novembre 2026.

***

Dossier 722/53154.1
Match n° 81069353– U15 D1 Poule A du 08-11-2026
CLUSES FC II – US AAG II

Au joueur N°9BAYAT Muhammed Emin (US AAG), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 21 novembre 2026.

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N°09-721/79983-1
Match n° 79133359 – Seniors D4 Poule E du 24/10/2026
FC LEMAN PRESQU'ILE II – AS MARIN II
Sont convoqués le lundi 23 novembre 2026 à 18h30

L'arbitre :
MASSE Anthony

FC LEMAN PRESQU'ILE :
Le Président ou son représentant
JIAZET Rayanne, arbitre assistant
TRUCHOT Alain, délégué
GARIN Noah, capitaine
EL MARDI Abdelilah, éducateur

AS MARIN :
Le Président ou son représentant
OZBOLAT Furkan, arbitre assistant
MORAND Thomas, joueur n°5
COURPON Lucas, capitaine
BERTHET Christophe, éducateur

****

Dossier N°11-721/823133-1
Match n° 80425969 – Coupe U17 du 31/10/2026
AJ VILLE LA GRAND – FC GAVOT
Sont convoqués le lundi 23 novembre 2026 à 19h30

L'arbitre :
ID AMMOU Walid

AJ VILLE LA GRAND :
Le Président ou son représentant
SAL Kamilhan, arbitre assistant
TADIMI Moncef, délégué
GUERILLI Sayf, joueur n° 7
ERKHAYLA Ilias, joueur n° 10
BOUILLET Corentin, éducateur
IHSSAN Karim, dirigeant

FC GAVOT :
Le Président ou son représentant
BOCHATON François, arbitre assistant
BASTARD MILLET Virgile, joueur n°11
BETTEND Bastien, éducateur
MILLIEZ Fabien, dirigeant

****

Dossier N°07-716/79425-1
Match n° 79033270 – U20 D2 du 26/09/2026
FC CHERAN – ASC SALLANCHES
Sont convoqués le lundi 08 décembre 2026 à 18h30

L'arbitre :
SALLAZ Sébastien

FC CHERAN :
Le Président ou son représentant
BERTHOD Julien, arbitre assistant
ABRY Jean, délégué
BOUILLOUX Gabin, capitaine
BOUILLOUX Antoine, éducateur

ASC SALLANCHES
Le Président ou son représentant
CHATRON MICHAUD Laurent, arbitre assistant
EL ACHAARI Madih, capitaine
EL ACHAARI Nabille, éducateur

****

Dossier N°08-719/64157-1
Match n° 56259575 – Seniors D3 poule A du 18/10/2026
ES CERNEX II – ANNECY PORTUGAIS
Sont convoqués le lundi 08 décembre 2026 à 19h30

L'arbitre :
ROUSSELET Jules

ES CERNEX :
Le Président ou son représentant
VAILLANT Axel, arbitre assistant
BRIEGEL Romain, délégué
CUSIN David, capitaine
SALLAZ Mikael, éducateur

ANNECY PORTUGAIS :
Le Président ou son représentant
MELEIRO CERDEIRA José, arbitre assistant
VIEIRA CORREIA Jonathan, capitaine
BENZEKRI BENALLOU Ali, joueur n°4
PAIS DE CARVALHO Rachel, éducatrice

CONVOCATION CONFRONTATION

Dossier N°01-722/53945-1
Match n° 81067433 – U13 D3 Poule F du 07/11/2026
US ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD VI – AS VIUZ EN SALLAZ
Sont convoqués le lundi 08 décembre 2026 à 18h00

US AAG :
Le Président ou son représentant
AIT SAID Rafik, éducateur

AS VIUZ EN SALLAZ :
Le Président ou son représentant
FOURNIER Julien, éducateur

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

PV n° 720

Président : Aldo MARCOTULLIO

NOTE AUX CLUBS DE D1 - Equipes de jeunes.

Conformément aux dispositions de l'annexe 1 du Statut des Educateurs du District, les clubs possédant une ou des équipes évoluant en catégories **U13D1 - U15D1 - U17D1 - U20D1 - U15FD1 ET U18FD1** disposent d'un **délai de 30 jours** à compter du 07/11/2026 pour déclarer au District l'éducateur diplômé s'occupant de ces équipes.

J'effectue ma déclaration : https://forms.gle/H5oW5jEwWR9Cw5FQ8

Sans réponse dans le délai indiqué, l'équipe se verra appliquer le retrait d'un point par match au classement général.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

COMMISSION DES REGLEMENTS

PV n° 722

Président : Philippe CHEVRIER.
Secrétaire : Emmanuel DUPRE

Réunion du 16/11/2026
Publiée le 19/11/2026

DECISIONS

MATCH n°81064304
DOSSIER N° 722/32 : GJ AALP 3 - MORZINE SC 1 U17 D3 Poule F du 14/11/2026

Considérant qu'il ressort des investigations de la Commission que le club de GJ AALAP n'a pas respecté la procédure de report de match « avec un arrêté municipal » tel que le prévoit les articles 38 et 41 des RG District en ne prévenant pas la permanence du District.

Considérant que celle-ci aurait pu éventuellement proposer des solutions de remplacement idoines, ce pourquoi elle a été instituée.

Considérant que de ce fait le club de GJ AALP contrevient aux dispositions des articles 38 et 41 des RG du District.

Décision :
La Commission des Règlements donne match perdu à l'équipe de GJ AALP 3 pour en reporter le gain à l'équipe MORZINE SC 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultats :
GJ AALP 3 : - 1 pt
MORZINE SC 1 : 3 pts
GJ AALP 3 : 0 but
MORZINE SC 1 : 3 buts

MATCH n°81179849
DOSSIER N° 722/33 : GJ AALP 3 - MARIN AS 1 U15 D4 Poule F du 15/11/2026

Considérant qu'il ressort des investigations de la Commission que le club de GJ AALP n'a pas respecté la procédure de report de match « avec un arrêté municipal » tel que le prévoit les articles 38 et 41 des RG District en ne prévenant pas la permanence du District.

Considérant que celle-ci aurait pu éventuellement proposer des solutions de remplacement idoines, ce pourquoi elle a été instituée.

Considérant que de ce fait le club de GJ AALP contrevient aux dispositions des articles 38 et 41 des RG du District.

Décision :
La Commission des Règlements donne match perdu à l'équipe de GJ AALP 3 pour en reporter le gain à l'équipe MARIN AS 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultats :
GJ AALP 3 : - 1 pt
MARIN AS 1 : 3 pts
GJ AALP 3 : 0 but
MARIN AS 1 : 3 buts

MATCH n°79033300
DOSSIER N° 722/34 : VUACHE FC 21 - MARNAZ FC 21 U20 D2 du 14/11/2026

Considérant qu'il ressort des investigations de la Commission que le club de MARNAZ FC a quitté le terrain alors que la rencontre sus nommée n'était pas arrivée à son terme.

Considérant que dès lors, l'équipe de MARNAZ FC 21 ne présentait plus au moins 8 joueurs sur l'aire de jeu.

Décision :
La Commission des Règlements donne match perdu à l'équipe de MARNAZ FC 21 pour en reporter le gain à l'équipe VUACHE FC 21 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultats :
MARNAZ FC 21 : - 1pt
VUACHE FC 21 : 3 pts
MARNAZ FC 21 : 0 but
VUACHE FC 21 : 3 buts

De plus, la Commission des Règlements transmet le dossier à la Commission de Discipline pour éventuelle suite à donner.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

CHAMPIONNAT

Poule A
FUTSAL BOURGET UNITED
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
A S THONON

Poule A, rencontres aller-retour
Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.
Pour les clubs du District 73 & 74, merci d'envoyer les copies des feuilles de frais arbitres par mails ou courriers au District concerné pour remboursement.
Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.
AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 *25 sans arrêt du temps.
AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.
Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.
Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues.

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027
EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :
Seniors M : 1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3ème tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

2- Catégories et nombre de joueurs
Seniors :12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.
Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.
Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
Protège- tibias.
Shorts/chaussettes identiques.
Chaussures adaptées au futsal.
Chasubles pour les remplaçants.
Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
Trousse pharmacie.
Ballon spécifique futsal (au moins 1)

<u>Inscriptions à ce jour :</u>

SENIORS M

Equipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- U S CHARTREUSE GUIERS
- AFK MONTMELIAN 2
- U O ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- CBF 2
- THONON
- FLAC 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73
- FC NIVOLET
- FC ST BALDOPH
- COEUR DE SAVOIE FOOTBALL
- AS BARBERAZ
- AS LA BRIDOIRE
- JS CHAMBERY

COMMISSION FEMININE

Présidente : Alexandra GARCIA

PRATIQUE

PLATEAU FEMININ

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

STADE JOSEPH REVILLARD
Avenue des ebeaux
74 350 CRUSEILLES

Le plateau se déroulera finalement en deux vagues distinctes :

VAGUE 1
Accueil des équipes : 9h00 - Début de la pratique : 9h45
Foot à 4 (U7F - U8F - U9F)

1. Annecy 1
2. Annecy 2
3. Vuache 1
4. Vuache 2

Foot à 5 (U9F - U10F - U11F)

1. Annecy 1
2. Annecy 2
3. GJFG 1
4. GJFG 2
5. GJFG 3
6. USAV
7. Vieugy
8. La Filière

VAGUE 2
Accueil des équipes : 10h15 - Début de la pratique : 11h00
Foot à 4 (U7F - U8F - U9F)

1. Epagny
2. Ville la Grand 1
3. Ville la Grand 2
4. Exempt

Foot à 5 (U9F - U10F - U11F)

1. Epagny 1
2. Epagny 2
3. GFA
4. La Semine
5. Cheran
6. Cruseilles 1
7. Cruseilles 2
8. Ville la Grand

L'organisation sportive détaillée sera communiquée aux éducateurs à leur arrivée sur le site.

PLATEAU FUTSAL U11F

Dans le cadre de la pratique féminine, le district Haute Savoie et pays de Gex organise un **"PLATEAU FUTSAL EXCLUSIVEMENT FEMININ"**.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'événement :

- **Date** : Samedi 5 décembre 2026
- Lieu : **Gymnase Le Salève**

38 rue de Valeury
74 100 Annemasse

- **Horaires** : 9h à 12h et 13h à 16h

Conditions de participation :

- **Pas de frais d'engagement**
- Licenciées autorisées : U9F – U10F – U11F
- Pratique : 4 contre 4

Le nombre de places est limité à 12 équipes par ½ journée !!

Inscrivez votre équipe U11F, en cliquant sur le lien ci-dessous
https://forms.cloud.microsoft/e/Wqi2evqyGw

FESTIVAL U13F

Tour 2 - Samedi 5 décembre

🏆 **Finale Festival U13F – Samedi 20 mars 2027**

Le tour final réunira **6 équipes** et se tiendra à **EVIAN LES BAINS,** à l'occasion de la **Finale départemental U13G et U13F.**

CHALLENGE SENIORS FEMININE à 8

Dimanche 22 novembre

Retrouvez toutes les informations relatives à la pratique sur le site : Epreuves - Football animation et loisirs - Nom du club - Challenge seniors féminin à 8.

⚠️ **Pour le site de Valleiry, le début de la pratique est fixé à 11h00. Merci aux équipes concernées de prendre leurs dispositions en conséquence.**

Nous comptons sur chacun pour conserver l'esprit de cette pratique : plaisir, convivialité, respect, fair-play et temps de jeu pour toutes.

Merci à tous pour votre investissement et votre contribution au développement de cette pratique

COUPES FUTSAL



Ouverture des inscriptions aux Coupes Futsal !

Les inscriptions aux différentes coupes futsal sont désormais ouvertes !
Engagement des équipes directement via Footclub.

PROJET DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du développement et de la promotion du football féminin, le District vous informe de l'organisation de plateau expérimental à 8 pour les U11F et de trophées Féminins U13F, U15F et U18F.

📅 **Les différentes journées se dérouleront aux dates suivantes :**

- Tour 1 : samedi 27 février 2027
- Tour 2 : samedi 24 avril 2027
- Tour final : samedi 5 juin 2027 (U11F et U13F) & dimanche 6 juin 2027 (U15F et U18F)

Conditions de participation
U11F : pratique expérimentale à 8 ;
U13F : être engagé dans une pratique U11, U13 ou U13F ;
U15F, U18F : être engagé dans une pratique à 8.

👉 Inscription à partir du 15 décembre via un formulaire d'inscription.

TECHNIQUE

Dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral Féminin (PPF)**, le District Haute-Savoie Pays de Gex met en place, comme chaque saison, les différentes actions de détection et d'accompagnement destinées aux jeunes joueuses de notre territoire. Le PPF a notamment pour objectif d'identifier, d'accompagner et de favoriser la progression des joueuses à potentiel tout au long de leur parcours sportif.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès de vos **éducateurs, joueuses et familles.**

Au cours des prochaines semaines, **l'ensemble des familles des joueuses concernées recevra directement un mail d'invitation** pour participer au premier tour de détection correspondant à leur catégorie d'âge.

Nous souhaitons rappeler que ces rassemblements sont ouverts aux joueuses souhaitant s'inscrire dans une démarche de progression et découvrir le parcours fédéral. Ils constituent une première étape permettant d'observer les joueuses dans un cadre départemental avant les éventuelles phases suivantes de détection.

À l'issue de ces premiers rassemblements, un **suivi individualisé sera mis en place pour les joueuses identifiées**. Ce suivi pourra prendre différentes formes : convocations sur des rassemblements complémentaires, observations en club, actions spécifiques ou intégration dans les sélections départementales selon les catégories concernées.

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager les joueuses à participer à cette opération qui contribue pleinement au développement du football féminin et à l'accompagnement des talents de notre territoire.

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

Dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral Féminin (PPF)**, le District Haute-Savoie Pays de Gex met en place, comme chaque saison, les différentes actions de détection et d'accompagnement destinées aux jeunes joueuses de notre territoire. Le PPF a notamment pour objectif d'identifier, d'accompagner et de favoriser la progression des joueuses à potentiel tout au long de leur parcours sportif.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès de vos **éducateurs, joueuses et familles.**

Au cours des prochaines semaines, **l'ensemble des familles des joueuses concernées recevra directement un mail d'invitation** pour participer au premier tour de détection correspondant à leur catégorie d'âge.

Nous souhaitons rappeler que ces rassemblements sont ouverts aux joueuses souhaitant s'inscrire dans une démarche de progression et découvrir le parcours fédéral. Ils constituent une première étape permettant d'observer les joueuses dans un cadre départemental avant les éventuelles phases suivantes de détection.

À l'issue de ces premiers rassemblements, un **suivi individualisé sera mis en place pour les joueuses identifiées**. Ce suivi pourra prendre différentes formes : convocations sur des rassemblements complémentaires, observations en club, actions spécifiques ou intégration dans les sélections départementales selon les catégories concernées.

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager les joueuses à participer à cette opération qui contribue pleinement au développement du football féminin et à l'accompagnement des talents de notre territoire.

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

FOOT DES ENFANTS

Contact : footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr uniquement **U7, u9, u11 et Festival u13)**

Feuilles de plateaux

Afin de faciliter le classement, **merci de bien vouloir les renommer** ainsi : catégorie - club - date

Les feuilles de plateau doivent **IMPERATIVEMENT** être remplies dans leur totalité (date, lieu, équipes présentes)
Aucune feuille « volante » type extraction Footclub ou liste des pratiquants ne sera autorisée. A défaut le club sera amendé pour absence de licences
De nombreuses équipes ne remplissent pas les feuilles de plateaux. **Pour rappel, toute absence de licence (joueur(se) et/ou éducateur) est amendable**. Merci de le rappeler à vos encadrants.

MODIFICATIONS

U7
- Annemasse : Lire Bonne dans le **secteur 4** avec 2 équipes D2 (et non dans le secteur 3)
- Chablais : le plateau du 21.11 initialement prévu à Margencel aura lieu à **Anthy** à **10h**

U9
- Annecy - D2 : le plateau du **5.12** prévu initialement à 10h à **Villaz** aura lieu à **9h30**
- Tous les plateaux de **GFA** auront lieu à **10h**

- Bonneville/Arve : tous les plateaux de **Mt Blanc** auront lieu à **Passy** à **9h30**
D1 : le plateau D1 du 28.11 prévu à Cluses Scionzier aura lieu à 9h30

- Chablais - D2 : lire **TEGG Fem** à la place de l'**Exempt 1**

- Genevois - D1 : le plateau prévu à Cernex est déplacé à **Valleiry** à **9h30**

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7 :
7.11 : Foron - Pays de Gex (St Genis)

FESTIVAL U13 et U13F

2e tour : samedi 5 décembre
Les poules et tous les documents annexes sont disponibles sur le **FAL** (garçons et filles)
Début des rencontres à 13h30 (en fonction des rencontres à suivre en u17 ou u20, le plateau peut être avancé à 13h ; en faire la demande au préalable)
Format « jour de coupe » : Tirs au but avant chaque rencontre

Rentrée des résultats :
Outre les feuilles de match et de classement qui doivent être déposées sur le FAL, il est impératif de rentrer également les résultats.
Il faut cocher « défi match » **UNIQUEMENT** si la rencontre s'est soldée par un match nul



3e tour : samedi 13 février
Afin d'atteindre le nombre de qualifiés nécessaire à la finale, compte tenu des effectifs engagés lors des deux premiers tours, le 3e tour sera organisé de la manière suivante (tirage intégral) :

- 1 poule de 3 équipes → 2 qualifiés
- 6 poules de 4 équipes → 2 qualifiés chacune

Finale : samedi 20 mars à Evian

FUTSAL

Noël du Futsal 2026 U7 et U9
Samedi 12 décembre 2026 Annecy (Gymnase des sœurs Blanches) Ou Annemasse (Gymnase du Salève)

Site d'Annecy
U7 > Mt Blanc - Rumilly
U9 > Genevois - Rumilly

Site d'Annemasse
U7 > Foron - St Pierre
U9 > Foron - Le Lyaud - St Pierre

Organisation :
· 6 places par catégorie (par ordre d'inscription)
· 1 équipe par club et par catégorie
· 6 enfants maximum > 4c4 + 2 remplaçant(e)s
· Rencontres de **9h30 à 12h30**

· Accueil à 8h45 pour les premiers matchs puis dans l'ordre de la 1ère rencontre (arriver au moins 30' avant)
Matchs et atelier éducatif

Inscriptions Noël du Futsal (u7 - u9) Samedi 12 décembre - Remplir le formulaire

LOISIR

Vous pouvez déclarer vos sections « loisir » jusqu'au **21 décembre 2026**.

Foot à 11 - Foot à 8 - Foot5 - Foot en Marchant - Golf Foot > Minimum 10 licences
Fitfoot - Golf Foot - eFoot - Futnet > minimum 6 licences

PROJET CLUB

Contact : Sandrine Janssoone - sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr - 06.67.15.77.15
Découvrez l'outil **Projet Club** : https://www.youtube.com/watch?v=p6rLB6CK7wE

Comment se connecter au Projet Club ?

1.- **Donner les accès** sur Footclub au Projet Club à la personne référente du projet

2.- Ouvrir dans le menu sur Fooclubs le « Projet Club »

3.- Cliquer sur « Développer son club »

Les clubs souhaitant être accompagnés dans le projet de leur club (aide au diagnostic, aide dans le choix des actions, suivi du projet...) doivent en faire la demande à Sandrine Janssoone.

Ceux souhaitant renouveler leur Label Jeunes ou faire une nouvelle démarche au cours de la saison 2027/2028 doivent impérativement débuter le projet club dès cette saison 2026/2027 et mettre en place des actions.

Pour rappel, suite à la mise en place du nouveau projet club, tous les clubs labellisés voient leur Label Jeunes prorogé d'un an.

Nous invitons également les clubs à former leur bénévoles et dirigeant(e)s via le programme Tout Terrain
Lien pour accéder aux formations (pour beaucoup gratuites) :
https://maformation.fff.fr/category/index.html